

## PRESIDENCE PORTUGAISE DE L'UNION EUROPEENNE Bruxelles et Ankara n'adhèrent pas au "Club Med" de N. Sarkozy

De notre bureau de Bruxelles, Aziouz Mokhtari

Même si, pour le moment, les Européens ont décidé de laisser le temps au temps pour permettre à N. Sarkozy de renier ses démagogues et populistes propos de campagne à propos de l'adhésion turque, cette question reviendra de toutes les façons sur la table. Ankara a déjà signifié qu'elle souhaite adhérer à l'Union européenne et non pas au "Club Med".

Allusion à l'Union méditerranéenne du président français... Le Portugal prendra le relais de la présidence tournante de l'Union européenne aujourd'hui 1<sup>er</sup> juillet. Priorités annoncées de ce mandat. La mise en musique du traité simplifiée adopté le 22 juin dernier à Bruxelles et qui doit être codifié ensuite adopté par une conférence intergouvernementale. Le deuxième point à l'ordre du jour est relatif au sommet UE/Afrique qui doit se tenir en décembre prochain à Lisbonne.

Concernant cette rencontre, les Portugais ont déjà annoncé qu'il était "de l'intérêt stratégique" de l'UE de maintenir le "dialogue politique" à un haut niveau avec le continent africain.

Selon Lobo Antunes, secrétaire d'Etat adjoint qui présentait, avant-hier à la presse la feuille de route de son pays pendant les 6 mois qu'il s'occupera de la présidence tournante de l'UE, si l'Europe ne définit pas une vraie politique africaine "d'autres n'attendront pas". Lobo Antunes évoquait, bien évidemment, les Etats-Unis et la Chine.

Entre-temps, M. Louis Michel, commissaire européen chargé de la coopération et de l'aide au développement, précisera davantage le projet de l'UE pour l'Afrique.

Jeudi dernier à Bruxelles, M. Louis Michel s'était dit favorable au "renforcement de la coopération avec la Chine" dans son engagement en Afrique.

Prenant la parole lors d'un colloque "Partenaires en compétition, UE, Chine, Afrique" — le commissaire européen ne manquera pas de souligner : "Les besoins de l'Afrique sont si énormes que tous les acteurs qui contribuent au développement de ce continent sont les bienvenus".

L'UE est, soulignons-le, le premier partenaire économique de l'Afrique alors que la Chine en est déjà le 3<sup>e</sup>.

Cependant et même si les principaux responsables européens, évitent d'en parler publiquement, l'Union européenne est enceinte d'une grandiose polémique.

Il s'agit de la question turque. A cet égard, la présidence portugaise de l'Union a déjà, solennellement et de façon catégorique balisé le domaine des discussions et des conciliabules. Pas question, soulignent les Portugais joints en cela par une majorité de pays membres de l'Union de remettre en cause le principe d'adhésion de la Turquie à l'ensemble européen.

Seule condition émise : Ankara doit respecter les critères sélectionnés et constituent le parcours initiatique pour rejoindre le Club de l'Europe.

L'on sait par ailleurs que le président français est hostile à cette perspective et qu'il avait même utilisé la question turque à des fins électorales hexagonales.

N. Sarkozy avait cavalié, l'on s'en souvient, le cheval, certes, électoralement porteur mais dangereux pour la crédibilité et même l'intérêt de l'Europe, de la non-adhésion de la Turquie.

Si tant est qu'aujourd'hui la France risque une nouvelle fois d'être contrainte à des reniements déchirants. Qui, en effet, peut sérieusement penser qu'après 40 ans passés à frapper à la porte de l'Europe et surtout après que Bruxelles ait accepté — dans tous les traités — le principe de l'adhésion d'Ankara, les 27 oseraient, présentement, à l'éconduire et lui proposer de se contenter du brumeux concept d'Union méditerranéenne que le président français souhaite offrir en remplacement de l'élimination physique de la Turquie de l'espace européen ?

Pour le moment, les Européens ont décidé de laisser le temps au temps pour permettre à Sarkozy de tordre le cou à ses démagogues et populistes propos de campagne. Mais la question turque, reviendra sur la table des négociations. Et Ankara a, de son côté, fait savoir qu'elle ne veut pas adhérer au "Club Med" mais à l'Union européenne.

A. M.

## CONSULATS FRANÇAIS D'ANNABA ET D'ALGER Record absolu de refus de visas de tous les consulats français dans le monde

De notre bureau à Paris, Khadidja BABA-AHMED

Les deux consulats algériens, Annaba d'abord, puis Alger, détiennent le record des refus de visa par rapport à tous les consulats français dans le monde, selon des chiffres rendus publics par une commission d'enquête du Sénat français.

Les conclusions d'une mission de contrôle engagée par le Sénat français et portant sur la gestion des demandes de visas ont été rendues publiques, jeudi matin à Paris et présentées à la presse par Adrien Gouteyron, sénateur UMP, rapporteur de la commission mise en œuvre à cet effet. "Casse-tête des visas", c'est ainsi qu'est intitulé ce rapport qui a conduit la mission sénatoriale à contrôler 7 consulats français dans quatre pays : Russie, Turquie, Madagascar et la République du Congo.

Au-delà des 7 consulats visités, les 31 plus grands postes consulaires français (dont Alger et Annaba) ont répondu à un questionnaire écrit, permettant ainsi de compléter l'analyse. Le consulat français à Annaba détient ainsi le triste record de refus de visa.

Ainsi, sur 53 181 demandes 47,98% sont refusées. Le consulat d'Alger n'est pas en reste, puisqu'il se classe 2ème poste français à l'étranger avec 43, 98% de refus des 159 348 demandes formulées. Avec 40,02% de refus, le consulat de Conakry vient derrière celui d'Alger et bien après le consulat d'Agadir, par exemple, qui compte 27,97% de demandes de visa rejetées.

L'Algérie se trouve ainsi très largement au-dessus des 13% de demandes totales de visa courte durée (moins de 3 mois) refusés par les consulats de France aux 2 millions de demandeurs soumis à un visa préalable pour se rendre dans l'Hexagone. Si les principes applicables à ses visas sont définis à l'échelle communautaire, leur mise en œuvre relève toutefois de chaque Etat. Le point central relevé par les membres de cette commission d'enquête est relatif à la fraude qualifiée "d'endémique" sur les documents nécessaires pour l'obtention d'un visa. Ainsi, 30 à 80% des documents officiels d'état civil et les jugements (destinés à combler l'absence d'un acte de naissance) vérifiés sont frauduleux essentiellement au Sénégal, en Côte d'Ivoire ; aux deux Congo ; Madagascar ou encore aux Comores.

Les recours après refus de visas sont considérés comme très peu nombreux et essentiellement dus à l'absence d'information des postulants sur ces possibilités de recours. Précisément sur l'absence d'information, le rapport relève que très peu d'informations sont fournies aux postulants par les consulats sur les motifs du refus de visa.

16,5% des personnes expulsées en 2005 avaient pu entrer sur le territoire grâce à un visa des consulats français.

Dans le même temps, les enquêteurs notent que le premier pays de destination des reconduites à la frontière est un pays sans visa (Roumanie). A relever que

l'Algérie est le pays qui détient le plus fort taux d'erreurs dans la délivrance des visas, suivie par la Côte d'Ivoire avec 20,7% et bien avant la Maroc qui compte 19,6%.

Le rapport soulève par ailleurs le phénomène de corruption liée à la délivrance des visas. Les cas avérés de corruption sont fréquents autour de l'activité visas. Pas un consulat visité depuis 2005, note le rapporteur de la mission sénatoriale, n'a été épargné par des cas de corruption des agents, en relation avec la demande de visa. Cette corruption touche des titulaires dans les postes à Kiev, par exemple, des recrutés locaux du pays d'accueil (Madagascar, Istanbul...) ou de nationalité française, comme à Moscou, par exemple. Les agents consulaires exigent, selon le rapport, de l'argent en échange de la non-vérification de faux documents, par exemple

Plus globalement, la commission d'enquête considère que si la qualité de service s'est quelque peu améliorée, elle demeure nettement perfectible, notamment sur les explications plus personnalisées à donner à ceux qui ont essuyé des refus et au problème fondamental des délais qu'il faudra réduire.

Le rapport note que la mise en œuvre de la biométrie et la prise d'empreintes des demandeurs a conduit à des délais de rendez-vous pouvant aller jusqu'à 3 ou 4 semaines (Beyrouth, Bombay...) par exemple. Plus important enco-

re, les enquêteurs ont soulevé le fait que "malgré des indications politiques claires, les agents des visas freinent, pour des raisons culturelles, l'attribution de visas de circulation.

Au titre des recommandations, les enquêteurs proposent de publier les délais d'attente en ligne, de fixer les objectifs et de s'en tenir. Et le rapport évoque au passage "comme le font les Américains".

Autre recommandation tendant non seulement à réduire les délais mais en même temps dégager des gains de productivité de l'ordre de 15% a trait à l'externalisation au secteur privé des tâches annexes (collecte des dossiers et saisie des données). Les enquêteurs proposent d'ailleurs de généraliser aux 30 plus grands consulats (dont l'Algérie) l'expérience en cours, dans ce domaine, à Istanbul, Moscou et Saint Petersburg.

Dans le même temps, cette mission d'enquête recommande au ministère de l'Immigration "l'émergence d'une culture de travail commune aux administrations en relation avec les flux migratoires". Autrement dit, créer des bases informatiques communes entre consulats, préfectures et police de l'air et des frontières, et faire accompagner ces mesures par la création d'un institut de formation consulaire et préfectoral, des échanges réguliers de personnels et une meilleure circulation de l'information.

K. B.-A.

## VISITE DE SARKOZY EN ALGERIE

# La Méditerranée rapprochera-t-elle Alger de Paris ?

**Le président Français, Nicholas Sarkozy, est attendu à Alger pour le 10 juillet prochain, première escale d'une tournée maghrébine de deux jours. Le successeur de Jacques Chirac au palais de l'Elysée aura, durant son séjour algérien, la préoccupation quelque peu allégée, tant il n'aura pas à charge d'explorer les possibilités de relance du fameux "traité d'amitié". Alger et Paris semblent avoir tiré définitivement un trait sur la perspective, se résignant à un engagement mutuel pour un partenariat d'exception.**

**Sofiane Ait-Ifliis - Alger (Le Soir)** - Le projet de traité d'amitié enterré, l'Algérie et la France misent donc sur le partenariat d'exception, perçu par chacun des deux pays comme éligible à la réussite, étant donné qu'il peut évoluer en dehors des passions que le passé colonial de la France en Algérie continue de soulever. Et cette révision à la baisse de l'ambition de davantage de rapprochement que projetait le projet de traité d'amitié n'officie pas comme un substitut à l'excellence rêvée pour la relation algéro-française. Le partenariat d'exception figurait au menu de la déclaration d'Alger paraphée en mars 2003 par le président Bouteflika et son homologue français, Jacques

Chirac. La perspective se décline grosso modo comme un renforcement de la coopération bilatérale, sans domaine d'exclusion. Plus clairement, il s'agira pour l'un comme l'autre pays d'honorer un engagement à mettre et à maintenir en phase la coopération économique et l'entente politique. Car jusque-là, il n'a pas toujours été ainsi. Une situation qu'il illustre on ne peut mieux ce record mondial de visas refusés battu par les consulats français à Annaba et Oran. Aussi, il faudra certainement attendre que Sarkozy livre le contenu de son projet politique d'union méditerranéenne pour jauger de la disponibilité de la France à se départir de son égocentrisme lorsqu'il s'agira

d'entretenir une relation politique avec l'Algérie. Car l'union méditerranéenne proposée par Sarkozy durant sa campagne pour l'Elysée se comprend d'abord comme un espace d'échange politique, une sorte d'extrapolation de l'Union européenne vers les pays de la rive sud de la Méditerranée. Comprise ainsi, l'union en question ne peut se consolider sans que, au préalable, ne soient assainies de la manière la plus large possible les incompréhensions politiques entre les Etats potentiellement, pour ne pas dire naturellement, candidats à en devenir membres. Il est attendu que le président français livre à l'occasion de son séjour algérien et durant sa tournée maghrébine les grands axes de son projet. Il tentera, il va sans dire, de vendre son idée, laquelle serait flanquée d'un projet de texte, même si jusque-là, du côté de l'Hexagone, il est mis une certaine abnégation diplomatique à infirmer l'élaboration déjà d'une feuille de route. Il est soutenu plutôt que l'idée reste

soumise à exploration et à enrichissement de la part des partenaires potentiels de l'union. Des partenaires qui ne sont gardés de s'exprimer à propos, du moins solennellement, laissant un soupçon de réticence s'évader via les canaux officieux. Ainsi, il en serait qui verraient dans l'idée de Sarkozy une manière de saborder la volonté de la Turquie d'adhérer à l'Union européenne. D'autres se soucient de l'intégration d'Israël dans cette union. Mais en attendant de voir plus clair dans ce projet méditerranéen de Sarkozy, Alger a d'abord en vue la coopération bilatérale. Dans l'agenda de Sarkozy serait inscrit le partenariat stratégique dans le nucléaire. Le président français aurait des propositions de coopération à formuler. L'accord de coopération dans le domaine du nucléaire civil signé dernièrement avec les Américains a dû inciter les Français à s'intéresser plus qu'auparavant à cet axe de coopération avec l'Algérie.

S. A. I.